RAPPORT

De M. NECKER, Premier Miniſtre des Finances, lu à l'Aſſemblée Nationale le 27 Août 1789.

MESSIEURS,

J'AUROIS pu depuis quelques jours vous annoncer l'iſſue vraiſemblable de l'Emprunt que vous avez décrété, ſi l'état de ma ſanté me l'avoit permis. Je profite d'un premier moment de convaleſcence pour vous rendre le compte qui vous eſt dû.

Il n'a été porté au Tréſor royal, depuis l'époque de l'ouverture de cet Emprunt juſqu'à préſent, qu'une ſomme de deux millions huit cents mille livres (1), & la recette des derniers jours a été ſi modique, qu'on peut conſidérer le ſuccès de cet Emprunt comme entiérement manqué. J'ai craint ce malheureux événement, du moment que je fus informé de votre délibération du 9 Août ; mais je cachai ſoigneuſement mon ſentiment, afin de ne pas contrarier par une opinion anticipée, la chance d'un mouvement favorable à l'Emprunt.

L'expérience eſt toujours en aide à l'eſprit naturel

(1) La généreuſe ſouſcription faite à Bordeaux, non encore réaliſée, n'eſt pas compriſe dans cette ſomme.

& aux calculs du jugement ; ainſi, pour vous guider dans vos délibérations futures, vous déſirerez ſurement de connoître pourquoi votre Emprunt n'a point eu de ſuccès.

J'avois été auſſi loin qu'il étoit poſſible pour l'honneur du crédit national, en vous propoſant d'ouvrir un Emprunt à Cinq pour cent, dans le temps qu'au prix des Effets publics ſur la place, les Capitaliſtes pouvoient trouver des placemens à plus de Six & demi pour cent. Cependant cet intérêt de Cinq pour cent, avec les petits encouragemens de détail qui y étoient joints, avec l'aſſurance du rembourſement, avec l'honorable publicité promiſe aux témoignages de zele & de confiance que donneroient les prêteurs ; toutes ces conditions réunies avoient fait une impreſſion, telle que dès le même jour où mon plan fut connu à Paris, je reçus une ſouſcription d'un million de la part d'une ſeule perſonne ; & il n'eſt pas un Notaire, pas un Banquier, pas un Agent dans ces ſortes d'affaires, qui ne fût prêt à donner à l'Emprunt un mouvement, tel qu'en voyant Trente millions portés au Tréſor royal en peu de jours, on eût pu croire que le crédit de la Nation avoit dès ce moment une limite inconnue. Demi pour cent retranché ſur l'intérêt, ſemble peu de choſe abſtraitement ; mais dans les affaires de finances & dans beaucoup d'autres, toutes les fois que l'on paſſe la derniere ligne, on change, on altere tout. Cependant, Meſſieurs, vous ne vous étiez pas bornés à retrancher ce Demi pour cent ; excités par le juſte ſentiment de la confiance due à l'Aſſemblée Nationale, vous avez retranché juſqu'aux plus petits détails propres à ſervir de véhicule au ſuccès de l'Emprunt, vous n'avez pas même cru néceſſaire d'indiquer le terme du rembourſement ; enfin, vous n'avez pas voulu faire honneur aux prêteurs de leur confiance, & ce refus de votre part a donné lieu à un raiſonnement bien ſimple. L'Aſſemblée Na-

tionale, a-t-on dit, a promis d'être fidelle à tous les engagemens de l'État; les fonds qui proviennent de ces engagemens, offrent des placemens d'argent de Six à Sept pour cent, & cependant c'eſt par le ſimple calcul de notre intérêt qu'elle veut que nous portions notre argent dans un Emprunt à Quatre & demi pour cent. A-t-elle donc changé d'opinion ſur la protection due aux anciens engagemens de l'État? & ſi elle n'en a point changé, pourquoi paroît-elle certaine qu'entre deux intérêts également ſolides, nous quitterons, par ſimple calcul, le ſix ou le ſept pour le quatre & demi? Que ſi, au contraire, elle avoit changé d'opinion, notre confiance dans ſes principes, notre confiance dans tout ce qui émaneroit d'elle, ſeroit juſtement altérée; & nous n'avons plus qu'à attendre ſes dernieres réſolutions, & nous tenir juſque-là dans la réſerve générale qu'inſpire une défiance confuſe & une inquiétude ſans guide.

Enfin, Meſſieurs, il faut bien le dire, quoique j'y ſois pour quelque choſe; mais je me regarde comme tellement confondu dans la choſe publique, & par mes ſentimens & par mes ſacrifices, que je puis parler aujourd'hui de moi comme d'un étranger. Je vous dirai donc, Meſſieurs, en répétant les diſcours du public, que la confiance s'eſt altérée, lorſqu'on a vu dans une affaire de finance, dans une affaire du genre de celles que j'ai long-temps adminiſtrées avec un peu de réuſſite, que vous vous êtes ſéparés de mon opinion, & que vous l'avez fait ſans avoir cru ſeulement utile de débattre un moment avec moi les motifs de votre réſolution. Je vous donne ma parole d'honneur, Meſſieurs, que je n'en ai reſſenti perſonnellement aucune peine; je juge de vos ſentimens par les miens, & mon reſpect m'aſſure de votre bienveillance. Spectateur de plus près du cours de vos délibérations, je ſais que les raiſon-

nemens auxquels le public s'eſt livré, ne ſont pas fondés : mais on ne peut ſe diſſimuler qu'à une certaine diſtance, ces raiſonnemens étoient dirigés par des vraiſemblances.

Mais laiſſons-là le paſſé. Que faut-il faire à préſent? j'avouerai que des difficultés ſans nombre ſe préſentent à moi. Il n'y a qu'à reprendre, dira-t-on peut-être, le projet d'Emprunt tel qu'il avoit été adopté au Conſeil du Roi ; mais revenir de l'intérêt de Quatre & demi à celui de Cinq, n'eſt pas la même choſe que ſi l'on eût ſaiſi tout de ſuite le point ſuſceptible de réuſſite. La confiance de tous les prêteurs eſt compoſée de calculs poſitifs & d'eſpérance, & cette eſpérance n'eſt plus la même, lorſqu'avant d'arriver à l'intérêt de Cinq pour cent, on a vu clairement qu'un intérêt inférieur n'attiroit pas l'argent. Il rejaillit d'ailleurs, il faut en convenir, un peu de défaveur ſur les opérations publiques, lorſqu'une premiere erreur eſt commiſe : il n'eſt aucun ſentiment qui n'entre dans le crédit : il eſt ſimple dans ſes effets, mais il eſt très-compoſé dans ſes élémens. Enfin, le moment d'une premiere impreſſion, le moment de l'ouverture du crédit national, ce moment dont on pouvoit beaucoup attendre, ce moment eſt perdu, & ce n'eſt plus qu'avec la froide & tranquille réflexion qu'il faut traiter. Il eſt donc arrivé malheureuſement que pour avoir voulu trop bien faire, vous avez manqué l'occaſion de remplir votre premier Emprunt avec cette célérité dont les effets ſont incalculables, avec cette célérité & cette ſurabondance qui cachent le dernier terme du crédit, & qui maintiennent ce vague d'imagination ſi néceſſaire au ménagement de toutes les forces morales.

Un jour viendra, Meſſieurs, où toutes ces obſervations ne paroîtront que des idées ſubtiles : tout

ſera réel, tout ſera démontré, tout ſera ſoumis aux calculs les plus ſimples, quand l'ordre ſera parfaitement établi, quand cet ordre ſera connu de toute la Nation, quand la Conſtitution, gardienne de ces arrangemens ſalutaires, ſera poſée & affermie ; mais dans ce moment-ci il faut encore, on ne peut ſe le diſſimuler, il faut encore pour tout, le ſecours de l'eſpérance.

Je me flatte, Meſſieurs, que vous me pardonnerez toutes ces réflexions relatives à la non-réuſſite de votre Emprunt ; je reſſens de cette contrariété un chagrin inexprimable, & ce ſentiment m'arrête plus long-temps que je ne devrois ſur une circonſtance irrémédiable. Il faut que nous cherchions tous enſemble à préſerver les finances du déſordre dans lequel elles ſont près d'être plongées ; il faut que nous écartions, s'il eſt poſſible, le danger qui menace les fortunes, danger preſſant, puiſque l'inſtance des beſoins s'accroît chaque jour, & que le dernier terme des reſſources s'avance à pas précipités. Je connois parfaitement les inconvéniens & les riſques attachés à préſenter des projets, à faire aucune eſpece de propoſition dans de pareilles circonſtances ; mais ſi des motifs perſonnels avoient pu me guider, je n'aurois pas cédé à vos bontés, je n'aurois pas renoncé à ma retraite, je ne ſerois pas revenu me placer au milieu de la tempête. Je regarde ma vie miniſtérielle, pendant ſa durée, comme un vrai ſacrifice, & dans ce ſacrifice je dois comprendre & je comprends ſanté, repos, réputation, bienveillance publique même, le plus cher de mes biens ; car au milieu des malheurs on ne peut plus calculer l'opinion des hommes : quelquefois ils s'en prennent au dernier qui a agi, au dernier qui a parlé ; &, mûs impérieuſement par le préſent, l'égide du paſſé ne ſert plus à perſonne. Mais je laiſſe à l'écart

toutes ces considérations, & sans aucune combinaison personnelle, obéissant aux lois du devoir, je me mettrai en avant toutes les fois que j'appercevrai dans cette conduite le plus léger avantage public.

Le succès de toute espece d'Emprunt dans ce moment-ci, Messieurs, est très-incertain; cependant il n'est aucune circonstance où il fût plus de l'intérêt de tous les particuliers de chercher à sauver l'État par un acte universel de zele & de confiance. Mais, soit par un défaut de lumieres, soit par un manque d'esprit public, soit plutôt par ce sentiment qui fait que personne ne veut agir pour la chose commune, que dans les mêmes proportions où les autres agissent, il devient, je crois, nécessaire, après avoir perdu le moment de l'abandon, d'exciter davantage l'esprit de calcul.

Je vous proposerois donc, Messieurs, d'examiner s'il ne conviendroit pas d'ouvrir un Emprunt, non-seulement à Cinq pour cent d'intérêt, mais en y ajoutant encore, pour encouragement, la faculté de fournir pour moitié de la mise, les Effets publics portant Cinq pour cent d'intérêt, exempts de toute retenue.

Je proposerois que l'Emprunt fût de Quatre-vingts millions, remboursable en dix années, à raison d'un Dixieme chaque année; mais vous observerez que la moitié étant payable en Effets publics, il n'en résulteroit qu'un secours effectif de Quarante millions pour le Trésor royal. Cette addition au premier projet d'Emprunt est nécessaire à mesure que nous approchons du mois de Septembre, puisqu'il devient alors raisonnable de porter ses vues un peu plus loin.

Il résulteroit des dispositions qu'on vient de vous proposer, qu'en assignant un remboursement successif au nouvel Emprunt, cette faveur se trouveroit applicable, non-seulement aux capitaux effectifs qu'on y au-

roit destinés, mais encore aux Effets publics qui auroient été donnés en payement pour une moitié. Mais ces Effets publics sont essentiellement partie de ceux dont le remboursement n'a été que suspendu ; ainsi ce seroit un commencement de justice envers les personnes qui en sont les propriétaires ; d'ailleurs, il résultera surement de vos dispositions, la détermination d'un fonds quelconque applicable à une Caisse d'amortissement ; ainsi votre disposition présente ne seroit qu'une anticipation sur vos arrangemens prochains.

Les Effets qui seroient reçus pour moitié dans la mise du nouvel Emprunt, éprouvent une grande perte à la Bourse, & cette perte formeroit un avantage pour les prêteurs, puisqu'ils seroient bien certains que votre Emprunt, sous le titre d'*Emprunt National*, que votre Emprunt remboursable à des époques fixes, se maintiendroit à peu près au pair, & qu'il vaudroit au-delà, lorsque les dispositions générales qui établiront bientôt un ordre constant dans les finances, seront assurées pour toujours.

Ceux qui ont déjà fourni le peu de fonds portés au Trésor royal pour l'Emprunt à Quatre & demi pour cent, auroient à se plaindre, s'ils n'avoient pas la faculté de jouir de la faveur plus grande attachée à votre second Emprunt. Vous trouverez surement juste de les autoriser à faire la conversion qu'ils désireront.

Je m'empresse maintenant de faire connoître à l'Assemblée Nationale que dans l'état présent des choses, dans le cours actuel des opinions, ni l'Emprunt dont je viens de donner l'idée, ni aucun autre, ne pourra complètement réussir, si vous ne déterminez pas la confiance par une suite de délibérations, & par une marche soutenue qui releve les esprits de leur abattement ; & je crois de mon devoir de m'expliquer en cette occasion avec la plus parfaite franchise.

Vous avez mis la dette publique *fous la fauve-garde de l'honneur & de la loyauté Françoife.* Ces belles paroles ont retenti jufqu'aux extrémités de l'Europe; & quand les repréfentans d'une Nation ont pris un engagement fi folennel, ce feroit leur faire outrage que de vouloir les y confirmer au nom même de la fageffe, de la raifon & de la politique. Mais ce qu'il eft indifpenfable de dire, Meffieurs, c'eft qu'aujourd'hui votre noble & vertueufe déclaration ne fuffit plus pour affurer le crédit public. La premiere condition néceffaire pour fonder la confiance, c'eft la certitude d'un accord entre les revenus & les dépenfes de l'Etat; & le dépériffement de plufieurs revenus, joint à l'exiftence d'un ancien déficit, répandent une alarme raifonnable. On vous demande donc avec inftance, au nom de la tranquillité publique, de faire l'examen & le choix le plus diligent des moyens propres à mettre l'équilibre entre les revenus & les befoins de l'Etat. Il n'eft pas néceffaire que votre travail foit porté à fa derniere perfection; il eft encore moins néceffaire que vous l'arrêtiez définitivement; mais il eft indifpenfable que la Nation puiffe juger inceffamment de la folidité de vos projets, & que les efprits fortent d'une incertitude qui entretient la plus funefte défiance. Le temps qui fe paffera entre la publicité de vos plans & l'époque où vous les arrêterez définitivement, vous procurera le fupplément de lumieres qui naît de la contradiction; & cette marche aura toutes fortes d'avantages. Je crois, Meffieurs, qu'en vous livrant fans relâche aux recherches & aux difcuffions qu'une affaire fi importante exige, & en divifant vos travaux avec méthode, vous pourriez, en très-peu de temps, affeoir les premieres bafes de la confiance, & dès ce moment le grand & preffant intérêt que vous paroîtriez y mettre, auroit beaucoup d'influence fur le crédit.

Il ne vous échappera pas, Meffieurs, qu'en vous

occupant de l'équilibre entre les recettes & les dépenses fixes de l'Etat, il est indispensable que vous apportiez la même activité à la recherche & au choix des ressources nécessaires pour arriver sans trouble & sans malheur à l'époque de la régénération constante de l'ordre. Il s'est joint à l'embarras provenant d'un déficit qui n'est pas encore réparé, celui qui est occasionné par la diminution sensible des revenus, & par les achats considérables de grains faits pour le compte du Roi dans l'Étranger. Il devient bien nécessaire que l'étendue des besoins extraordinaires pour cette année & pour la suivante, vous soient parfaitement connus, & que vous voyez à l'avance quelles dispositions il conviendroit d'adopter si l'Emprunt ne réussissoit pas, & quelles ressources il faudroit y joindre s'il avoit le succès qu'on doit espérer : car il ne faut rien projeter à demi, & il importe de ne laisser aucune prise aux erreurs & aux tristes conjectures.

La Caisse d'Escompte, dans d'autres temps, auroit beaucoup aidé le Trésor royal, en lui faisant des avances sur l'Emprunt que vous déterminerez ; mais elle a déjà secouru les finances autant qu'il étoit en son pouvoir, & la rareté inouie de l'argent effectif, suite inséparable du discrédit, épuisant sa caisse, elle ne peut plus offrir que des ressources bornées. Il seroit de la plus grande importance que l'Assemblée Nationale prît incessamment une connoissance approfondie de cet établissement, & qu'elle appelât dans un Comité, quelques-uns des Administrateurs de cette Caisse. Remplis de zele pour la chose publique, ils sont en état, par leurs lumieres, d'indiquer à l'Assemblée Nationale par quels moyens on pourroit augmenter le crédit & la circulation de leurs billets. L'on examineroit dans ce même Comité, les divers projets qui ont été donnés pour l'établissement d'une banque Nationale ; & certainement il naîtroit de cette réunion

d'opinions & d'idées, des résultats salutaires & favorables au crédit.

On pourroit encore discuter dans ce Comité des finances ou dans tout autre, les moyens qui ont été employés en Hollande, pour se procurer un grand secours d'argent momentané, tantôt par un prêt proportionné à l'étendue de chaque fortune, tantôt par un simple don réglé dans les mêmes rapports. Ce genre de secours, celui de l'Emprunt, celui de la Caisse d'Escompte & de tout autre établissement pareil, offrent une perspective de ressources infiniment supérieures à celles dont on auroit besoin pour arriver paisiblement jusqu'à l'époque du rétablissement de l'ordre. Je demande donc en grace qu'on ne désespere encore de rien. Une grande Nation peut dominer toutes les difficultés, toutes les fois qu'elle est unie avec son Roi pour défendre la justice, la tranquillité & le bonheur. Combien d'idées de tout genre ne vous seront pas apportées du moment qu'on vous verra occupés des finances, avec cette énergie qui donne du courage à tout le monde ! On verra naître l'émulation générale, & cette émulation patriotique deviendra peut-être le premier signal de la renaissance du crédit.

Je conçois facilement, Messieurs, ce que la réunion de vos lumieres peut opérer pour le salut des finances, du moment que vous vous livrerez sans réserve à cette importante entreprise. Mais tous vos efforts deviendroient inutiles, si, de concert avec Sa Majesté, vous n'arrêtiez pas le dépérissement des revenus. Vous le savez, Messieurs, l'on emploie avec trop de succès la fraude & la violence pour se refuser au payement des impôts, & il est plusieurs droits d'une ressource majeure qui semblent menacés d'une ruine totale. Il est donc indispensable pour le crédit, pour la tranquillité publique, pour le maintien d'un ordre sans lequel tout

tombe en diſſolution, il eſt indiſpenſable, dis-je, que vous réuniſſiez tous vos moyens, toutes vos forces pour aſſurer le recouvrement des impôts, & pour le mettre à l'abri des atteintes injuſtes & des réſiſtances illégales. L'activité du pouvoir exécutif devient de plus en plus néceſſaire; & il ne faut compter ſur aucune eſpece de confiance, ſi les meſures les plus ſages & les plus fermes, ne ſont pas adoptées pour ſauver l'Etat des horreurs de l'anarchie. Réfléchiſſez, Meſſieurs, qu'au milieu de ces craintes, tous les biens, tous les avantages, ceux même de la liberté, ne ſont plus eſtimés comme ils méritent de l'être.

Je dois, en rappelant les déſordres multipliés dont vous avez connoiſſance, fixer votre principale attention ſur l'impôt du ſel. Il n'y a pas un moment à perdre pour prendre à cet égard une délibération proviſoire. La contrebande dans pluſieurs provinces ſe fait à main armée, & les défenſeurs des revenus du fiſc, hors d'état d'y oppoſer une réſiſtance ſuffiſante, ſe ſont la plupart diſperſés. Le peuple, dans d'autres endroits, a contraint les gardiens des greniers publics, à lui diſtribuer le ſel au prix qu'il a fixé lui-même. Il faut s'étonner que dans la plus grande partie du Royaume, l'ordre établi par les lois n'ait pas encore été renverſé; mais chaque jour l'exemple gagne, & vous ſavez, Meſſieurs, ce qui vient de ſe paſſer à Verſailles même, autour de vous & ſous les yeux du Roi. Il importe que vous conſidériez ſans retard, ſans aucun délai, ce qu'il convient de faire dans de pareilles circonſtances; & je vais vous ſoumettre en abrégé les réflexions que la ſituation préſente des affaires m'a ſuggérées.

Je doute, Meſſieurs, qu'un décret de l'Aſſemblée Nationale, ſoutenu du pouvoir exécutif, dans l'état de balancement & de contradiction où ce pouvoir ſe trouve aujourd'hui, fût ſuffiſant pour rétablir par-

tout l'impôt du ſel, tel qu'il exiſtoit avant la ſubverſion de l'ordre ; & quand il ſeroit poſſible d'y parvenir, trouveriez-vous conforme aux lois de la juſtice & de la bonté, que Sa Majeſté déployât contre ſes Sujets toute la puiſſance des armes, dans un moment où vous n'avez pas l'intention de maintenir à l'avenir l'impôt du ſel ſelon ſon ancienne conſtitution ? Le peuple qui ignore vos intentions, & qui doit reſpecter les lois établies, s'eſt rendu coupable, ſans doute, par ſes inſurrections ; mais le Roi, Meſſieurs, qui a connoiſſance de vos diſpoſitions futures, répugne, avec raiſon, à faire uſage de moyens rigoureux pour le rétabliſſement d'un ordre de choſes qui ne doit être que paſſager.

En même temps, d'autres grandes difficultés ſe préſentent. Il ne ſeroit pas de votre prudence de ſupprimer en entier l'impôt du ſel, ſans avoir eu le temps d'examiner mûrement de quelle maniere un revenu de ſoixante millions peut être remplacé convenablement, & ſans avoir la connoiſſance des reſſources auxquelles il faudra recourir pour ſuppléer aux beſoins de l'Etat ; & vous aurez à prendre en conſidération l'effet que pourront faire cette année, ſur les revenus territoriaux, les mouvemens populaires qui tendront encore pendant long-temps à baiſſer le prix du pain & celui des grains. Une multitude de circonſtances qui n'échapperont pas à votre ſagacité, ſemblent inviter en beaucoup des choſes, à une marche très-prudente & très-circonſpecte. Cependant il faut prendre un parti, & promptement ; car le pis de tout ſeroit le dépériſſement graduel d'un revenu par le ſeul effet du déſordre & de l'impunité. Le Roi fixant ſon attention ſur toutes ces difficultés, vous invite, Meſſieurs, à conſidérer s'il ne conviendroit pas, s'il ne ſeroit pas néceſſaire de fixer dès à préſent la vente du ſel à ſix ſous la livre dans tous les greniers de

Gabelle où il se distribue à plus haut prix; cette disposition occasionneroit une diminution de revenus de trente millions; mais l'accroissement de la consommation, effet de la réduction du prix, atténueroit cette perte. L'on trouveroit encore un dédommagement dans la diminution de la contrebande qui seroit infiniment moins excitée, si le prix du sel étoit réduit à six sous. Une partie même de cette contrebande, à la vérité la moindre de toutes, celle entre les pays de grandes & petites Gabelles, n'existeroit plus du tout, & il résulteroit de ces dispositions une économie importante sur les frais de garde. Le prix du sel une fois réduit à six sous par un décret de l'Assemblée Nationale, sanctionné par sa Majesté, les réclamations qui pourroient s'élever, même contre ce prix, seroient si peu nombreuses & si révoltantes, qu'il deviendroit facile de les réprimer. Enfin, le prix du sel sensiblement diminué, le prix du sel rendu uniforme dans tous les pays de Gabelle, une telle disposition procureroit aux peuples un si grand avantage, qu'avant de porter plus loin vos vues, vous pourriez attendre sans inconvénient, jusqu'au résultat de l'étude approfondie que vous ferez, sans doute, des diverses ressources & des différens besoins de l'État.

Les autres droits qui composent les revenus du Roi, n'étant pas attaqués d'une maniere aussi générale que les droits de Gabelle, il suffira probablement d'une manifestation positive des intentions de l'Assemblée Nationale, pour en maintenir le recouvrement jusqu'à l'époque où vous aurez pris une détermination éclairée sur toutes les branches du revenu public.

Il est impossible, Messieurs, que le crédit fleurisse dans un pays exposé à des insurrections continuelles; & comme il n'est point d'acte plus libre que celui de la confiance, elle ne peut naître, elle ne peut s'affermir qu'au milieu de la paix & de la tranquillité inté-

rieure. Ainsi, tout ce que vous ferez, Messieurs, pour rétablir ce bonheur, facilitera les Emprunts, en rendant à la circulation son activité. Vous vous rapprocherez donc beaucoup de ce but si désirable, lorsque, par des dispositions sages, vous mettrez le recouvrement des impôts à l'abri de l'agitation dangereuse qui se fait sentir par-tout aujourd'hui.

Je me résume, Messieurs. Le besoin instant de l'État, la condition nécessaire de toute espece de crédit, c'est, je le crois, que vous réunissiez toutes vos forces pour assurer le recouvrement des impôts ; c'est que vous tranquillisiez les prêteurs & les créanciers de l'État, en vous occupant publiquement & sans aucun délai, des moyens qui pourront établir un accord parfait entre les revenus & les dépenses ; c'est que vous preniez en même temps connoissance de l'étendue des ressources dont il sera nécessaire de faire usage pour arriver, sans malheur & sans trouble, au moment du rétablissement général de l'ordre. De grandes difficultés se présentent au milieu du discrédit actuel & du resserrement inoui de l'argent ; mais il faut les attaquer dans leur ensemble, il faut les saisir, il faut s'en emparer, il faut les vaincre. Si un premier moyen ne suffit pas, s'il manque même, il faut sans découragement en chercher un autre ; car dans les affaires intérieures d'un royaume, une Nation qui agit comme en entier par ses représentans, a des ressources incalculables. Elle a le grand avantage de pouvoir déterminer d'une maniere certaine ce qui est juste ; elle a le grand avantage d'être soumise aux seules contradictions qui naissent des choses mêmes. L'essentiel est donc que l'on soit persuadé par l'effet invincible de la vérité, que l'Assemblée Nationale est pénétrée de la nécessité de régler sans délai les finances, & d'y appliquer tous ses moyens & toutes ses forces. Alors, Messieurs, tous les bons citoyens, & il en est beau-

coup, animés du même zele, viendront vous seconder, & l'espérance renaîtra de toutes parts. Le systême rigoureux d'économie que vous avez dessein d'adopter de concert avec le Roi, sera seul un grand effet, quand vos idées à cet égard seront fixées, & quand vous les aurez fait connoître.

Je ne crois pas, Messieurs, que les recherches & les travaux auxquels vous aurez à vous livrer, en adoptant les considérations que je vous présente, retardent la marche grande & importante que suit aujourd'hui l'Assemblée Nationale; mais si cette marche se trouvoit un moment ralentie par les nouveaux objets dont un danger pressant vous invite à vous occuper, l'intérêt que vous auriez pris à la situation actuelle des affaires, accroîtroit auprès de la Nation le mérite de vos travaux. Les hommes inquiets de leur fortune, sont des juges séveres; & il faut les assurer sur leur existence présente pour les disposer à mettre du prix aux biens qu'on leur promet pour l'avenir. Ainsi dans le temps même où vous ne paroîtriez occupés que des finances, vous seconderiez d'avance toutes les vues générales qui sont aujourd'hui le principal objet de vos délibérations. Les Ministres du Roi, sûrs des intentions de Sa Majesté, prennent au succès de vos travaux le plus juste & le plus véritable intérêt. Ainsi, lorsque vous croirez utile de vous concerter avec eux, lorsque vous trouverez de la convenance à vous concerter en particulier avec le Ministre des finances, vous trouverez de leur part l'empressement le plus grand pour correspondre à vos vues: ce n'est pas trop aujourd'hui de la plus forte ligue en faveur du bien public. Ne rejetez donc, Messieurs, ne rejetez aucun secours; mais sur-tout soyez unis pour atteindre au rétablissement de l'ordre dans les finances: ce que vous voudrez, animés par un même sentiment, par un même intérêt, par un

442

même eſprit, vous l'obtiendrez; le public, témoin de l'accord & de la ſincérité de vos efforts, dès ce moment en prévoira le ſuccès; l'on y croira d'avance, & la tranquillité prendra la place de la défiance & de l'inquiétude.

Je prie l'Aſſemblée Nationale de me pardonner ſi, preſſé par l'inſtance des affaires, & affoibli par une maladie dont je ſuis à peine convaleſcent, je n'ai pu lui exprimer qu'imparfaitement mes idées; je les ſoumets à ſes lumieres, & j'aſpire principalement à lui préſenter un hommage conſtant & reſpectueux de mon dévouement ſans réſerve au bien de l'Etat & au ſervice du Roi.

Sur l'Imprimé au Louvre,
BRUYSET fils aîné, Imprimeur du Roi.